

Agro-écologie

Rencontres et échanges

Le programme agro-écologie* prend de l'ampleur ! En avril, l'animateur Agro-écologie et hydraulique douce sur la vallée de la Hem et les partenaires du projet ont organisé à Audrehem une demi-journée d'information. Cinq nouveaux agriculteurs ont rejoint le programme qui compte désormais un groupe de 17 agriculteurs représentant 16 % de la surface agricole sur la vallée de la Hem. Tous souhaitent agir et s'entraider pour préserver les sols durablement et également engager d'autres agriculteurs dans la démarche.



* Le programme agro-écologie est porté par le Symvahem avec l'appui technique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et en collaboration avec l'APAD62, la Chambre régionale d'Agriculture et la Fédération de chasse du Pas-de-Calais.

Découverte de la faune et de la flore aquatiques sur l'Alquines

Si le poisson est l'animal qui nous vient d'emblée à l'esprit quand on parle de la faune des rivières, il y a aussi toute une vie infiniment plus petite et très abondante dans les cours d'eau comme ont pu le constater les participants à l'animation « Petites bêtes des cours d'eau » proposée par la Fédération de pêche du Pas-de-Calais et le Parc naturel régional. Munis d'épuisettes, ils sont partis à la recherche de la faune aquatique, notamment des macro-invertébrés (insectes, mollusques, etc.). La diversité des espèces observées témoigne d'une bonne qualité de l'eau de la rivière d'Alquines.



Formation sur les couverts végétaux

Quinze agriculteurs de la vallée de la Hem ont participé à la journée de formation « Choix des couverts végétaux » animée par une spécialiste Sarah Sangla en mai à Tournehem. Les participants sont repartis satisfaits et pensent avoir amélioré leur niveau de connaissance dans le choix des couverts, la façon de les implanter et de les valoriser.

Reflète sur la Hem

Numéro 12 - AOÛT 2019



A LA UNE

Le dossier P. 2/3
L'eau, notre patrimoine commun, nos obligations

Point flash P. 4
Programme agro-écologique dans la vallée de la Hem



Bienvenue sur www.symvahem.fr

Le site officiel du Syndicat mixte de la vallée de la Hem est en ligne ! Simple et clair, il vous permet d'accéder en un clic à de nombreux contenus illustrés. Cette vitrine présente le bassin versant de la Hem, la rivière et ses affluents, mais aussi le syndicat mixte, ses missions, ses actions, l'actualité de la vallée et de nombreuses informations pratiques. N'hésitez pas à naviguer sur notre site internet et à nous contacter si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions. Enfin, suivez les actualités, les études et les travaux sur les cours d'eau du bassin de la Hem et de ses affluents en vous inscrivant gratuitement à notre newsletter sur www.symvahem.fr

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Elodie Maurice
Animatrice gestion et continuité écologique sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 37
emaurice@parc-opale.fr



Emilie Drillet
Animatrice érosion et ruissellement sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 39
edrillet@parc-opale.fr



Jean-Charles Schell
Chargé de mission prévention des inondations
Tél. 03 21 88 99 26
jc.schell@wanadoo.fr

Les financeurs :



Les membres du SYMVAHEM



Directeur de la publication : Philippe Leleu
Photos : Parc sauf mentions contraires
mise en page : François Hétru
impression : SIB Imprimerie
dépôt légal 2^e trimestre 2019
N°ISSN 2109-6155 / Tirage 7130 exemplaires



Une autre vie s'invente ici

Une gestion équilibrée et durable de l'eau est nécessaire car l'eau constitue un bien commun et une ressource essentielle pour l'activité et le développement de la vallée de la Hem. Les cours d'eau du bassin versant de la Hem sont non domaniaux; autrement dit, les propriétaires riverains possèdent la berge et le fond du lit jusqu'à moitié du cours d'eau. Zoom dans ce dossier sur l'entretien des cours d'eau par les particuliers et l'assistance proposée par le Symvahem.

Édito

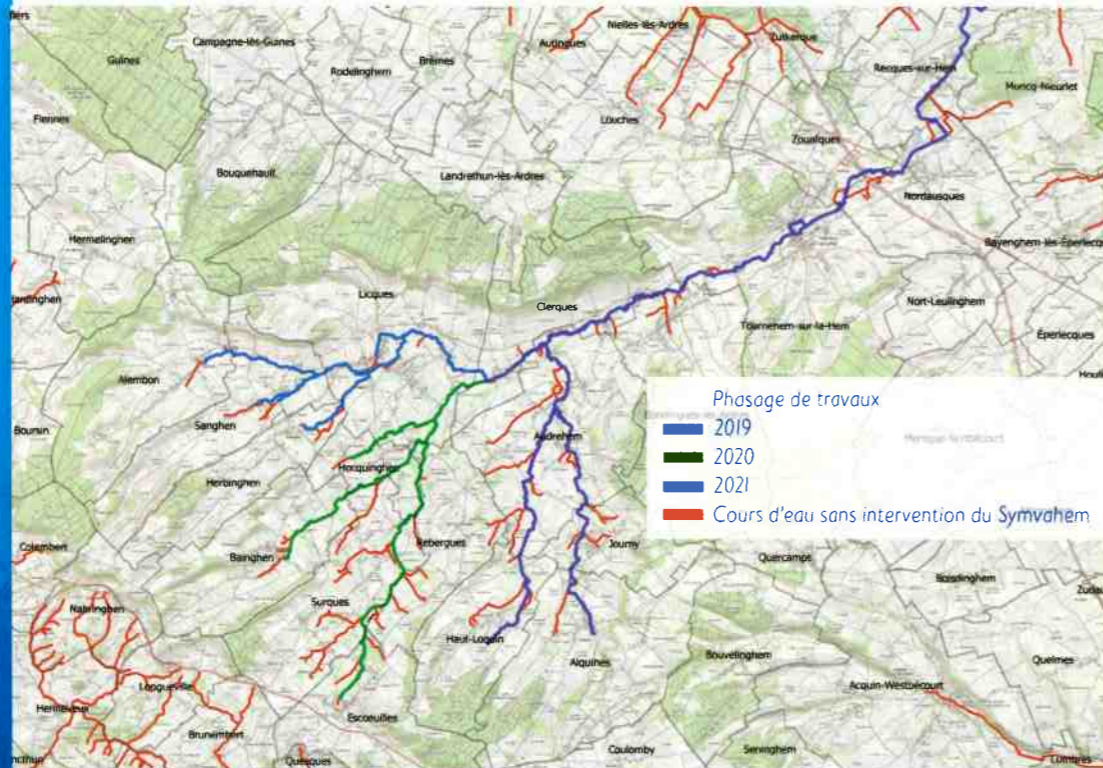
« L'eau, un bien précieux. » Depuis plusieurs années notre attention est attirée sur le fait que l'eau est une richesse dont nous n'avons plus assez conscience. Aujourd'hui, la crise climatique fait peser des menaces inquiétantes, parfois déjà sensibles : baisse du niveau des nappes d'eau souterraines, assèchement des cours d'eau, restrictions d'eau dès le printemps... Sans vouloir être alarmistes, nous devons prendre sérieusement en compte ces avertissements et améliorer très fortement notre gestion de l'eau. Ainsi, le développement des techniques agricoles respectueuses des sols limitent le ruissellement et donc l'érosion et les crues, mais aussi facilitent l'infiltration des eaux et la recharge des nappes souterraines. La gestion de l'eau figure dans nos priorités. Vous aussi riverains, consommateurs, agriculteurs, habitants..., vous avez un rôle à jouer.



Le Président du SYMVAHEM
José BOUFFART



Le président du Parc
Philippe LELEU



Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé (particuliers, exploitants agricoles, ...) est tenu à son « entretien régulier » (lire encadré). Toutefois, le plan de gestion de la Hem et de ses affluents ayant été reconnu d'intérêt général par arrêté préfectoral*, le Symvahem propose une assistance. Il peut intervenir légalement chez les riverains et engager les fonds nécessaires sur les terrains privés.

Pourquoi gérer un cours d'eau ?

Les travaux d'entretien visent à intervenir principalement sur les berges mais aussi dans le lit mineur. Les objectifs des travaux sont multiples :

- > Rétablir l'écoulement naturel des eaux,
- > Réhabiliter, mettre en valeur et préserver l'écosystème aquatique,
- > Restaurer la végétation des berges en lien avec l'ensemble des fonctions qu'elle

remplit : stabilité des berges, intérêt paysager, filtre, diversité biologique etc.

- > Améliorer la qualité de l'eau en favorisant l'autoépuration
- > Améliorer la morphologie du cours d'eau,
- > Valoriser les ressources locales

Calendrier des travaux et secteurs d'intervention

- 2019**
Ruisseau d'Alembon, Rivière d'Herbinghen, Le Sanghen
- 2020**
La Planque, Les Fontinettes, Hem amont (Escoeuilles à Audenfort à Clerques)
- 2021**
Hem aval (Audenfort à Clerques à Polincove), Rivière d'Alquines, Le Loquin

* Depuis 2015, les actions du SYMVAHEM en faveur du milieu naturel sur la Hem, ses affluents et leurs abords, sont incluses dans un plan de gestion décennal 2015-2025. L'ensemble des actions du plan de gestion de la Hem et de ses affluents a été reconnu d'intérêt général le 13 octobre 2015 par arrêté préfectoral pour une période de 10 ans.

Les brèves...

Entretien et restauration des ouvrages d'hydraulique douce

Après avoir restauré les haies et fascines cet hiver, l'association Campagne Service continue cet été les travaux d'entretien. Ceux-ci consistent à débroussailler autour des haies et des fascines gérées par le Symvahem, soit près de 7 800 mètres linéaires pour cette année. Ces actions favorisent la croissance des jeunes haies et fascines anti-érosives.



Description des travaux par ordre priorité



Emondage d'arbres têtards

Afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore, le Symvahem a entrepris des travaux dès ce printemps et pour une durée de trois ans. Avec une enveloppe de 30 000 euros par an, les chantiers d'entretien seront sélectionnés selon un ordre de priorité présenté ci-dessous et en fonction des contraintes budgétaires.

Priorité de niveau 1 :

- > la surveillance du réseau hydrographique (parcourir l'ensemble du cours d'eau, ramasser les déchets flottants, localiser tout problème nécessitant une intervention ultérieure)
- > le retrait des embâcles (accumulation de végétaux faisant obstacle à l'écoulement)

Priorité de niveau 2 :

- > l'abattage des arbres menaçant de tomber
- > la gestion des atterrissements (dépôts de matériaux par le cours d'eau) quand ils ont une incidence négative et contraignante sur les terrains voisins

Priorité de niveau 3 :

- > la taille différenciée de la végétation afin de prévenir la création d'embâcles
- > le faucardage du lit (retrait de la végétation aquatique quand elle est excessive)

Propriétaires de bord de cours d'eau : le devoir d'entretien de la végétation des berges

En tant que riverain de cours d'eau, vous être propriétaire jusqu'au milieu du lit de la rivière. Les droits et obligations des propriétaires en bord de cours d'eau sont encadrés par la réglementation (article L.215-14 du Code de l'environnement) :

« ...Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives... »



Quelques règles de base

- > N'y jetez pas vos déchets, branches, troncs, herbes, etc.
- > Vérifiez que votre assainissement est aux normes afin de ne pas polluer la rivière.
- > Renseignez-vous sur la réglementation avant de vous lancer dans des travaux sur les berges ou le cours d'eau.
- > Ne faites pas de débroussaillage complet : une mise à nu des berges est source d'érosion.

L'entretien du cours d'eau, ça ne coule pas de source !

Retrouvez dans le « Guide technique des habitants et des usagers de la Hem et de ses affluents » quelques conseils techniques de gestion et d'entretien des rivières et des berges dont vous avez la jouissance, vos droits et devoirs inscrits dans la réglementation ainsi qu'une liste de personnes ressources.

Pour obtenir ce Guide édité par le Symvahem et le Parc naturel régional rendez-vous au siège du Symvahem ou téléchargez-le gratuitement sur le site internet du Parc naturel régional dans l'onglet bibliothèque.

Symvahem : Place du Maréchal-Arnoul, 62890 Audrehem. Ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 19h ; le mardi de 14h00 à 17h30 ; le vendredi de 14h à 16h30. Tél. : 03 21 35 06 28 - courriel : symvahem@orange.fr